

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

Argumentaire pour le renouvellement et le réinvestissement dans la programmation présenté par les organismes de prestation

Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO)
Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CECS)
Collège Educacentre
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO) est une composante de la Stratégie emploi jeunesse, une initiative horizontale du gouvernement du Canada lancée en 1997. Onze ministères fédéraux y participent, dans trois volets de programmes : Objectif carrière, Connexion compétences et Emploi d'été Canada.

Suite à une analyse profonde des résultats du programme depuis 1999, les organismes de prestations du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles proposent les recommandations suivantes.

Nous proposons un investissement total (incluant la somme actuelle dédiée au programme) de **8 millions de dollars par année** afin de :

1. Réinvestir dans le programme et rétablir les cibles d'emploi d'été
2. Augmenter les cibles de stages Objectif carrière
3. Maximiser les expertises des organismes de prestation.

Réinvestissement et rétablissement des cibles d'emploi d'été

Certains coûts associés à la livraison du programme ont augmenté au cours des dernières années (i.e. coûts de transport, frais de bagages, taux du salaire minimum, coût d'hébergement, etc.) tandis que d'autres composantes du programmes (i.e. majoration salariale) ainsi que le budget du programme, ont, quant à eux, demeurés les mêmes. L'impact de ceci a certainement créé des iniquités au sein de la livraison du programme, principalement lorsque nous tenons compte des réalités régionales de chacun, en plus d'avoir un impact négatif sur les quotas de création d'emploi du programme. Avec les investissements additionnels dans le programme, nous souhaitons que certains paramètres du programme soient revus afin qu'ils reflètent davantage les paramètres initiaux lors de la création du programme : la création d'environ mille (1 000) emplois d'été créés par le programme ; le salaire minimum moyen dans l'ensemble du pays (et en ajoutant une prime supplémentaire de 30 % à 50 % pour des emplois payants qui attireraient les jeunes au programme) ; une moyenne de douze semaines d'emplois par poste ; et une subvention salariale de 50% à 70% aux

employeurs, selon leur statut (Privé ou OSBL). Comme vous pouvez le constater, compte tenu de l'augmentation des salaires minimum des provinces depuis les vingt dernières années, le programme n'a pas suivi les changements du marché de travail et nécessite aujourd'hui une révision.

En plus d'adresser certaines iniquités dans le programme, nous proposons de viser les cibles de création d'emploi sous le programme JCTDLO aux niveaux de l'année 2000. Les investissements additionnels nous permettraient de :

1. Augmenter le nombre d'emplois par été, incluant les emplois de courte durée liés aux programmes d'immersion d'été, et
2. Accroître l'objectifs d'échange interprovincial ou inter-régional pour atteindre 60 % des emplois d'été créés (et des budgets de voyage et d'hébergement conséquents).

Augmentation des cibles de stages Objectif carrière

Afin de respecter les obligations sous la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et d'assurer la mise en place de mesures positives par les ministères participant à Objectif carrière, nous proposons de fixer la cible de stages à au-delà de cent (100) par année pour les CFMS. Veuillez noter que le nombre exact sera à confirmer, principalement en raison des fonds qui seront nécessaires pour adresser les iniquités identifiées au sein du programme (voir point 1.3.1). Cette cible peut être atteinte de deux façons :

1. **Susciter la demande** : créer une fonction de promotion et de recrutement de jeunes issus des CFMS pour l'ensemble des volets ministériels de la SEJ (et le développement de mécanismes de contrôle et de suivis conséquents); et/ou
2. **Augmenter l'offre directe** : bonifier le volet-stages dans JCTDLO et ajouter une panoplie d'objectifs sectoriels touchant les priorités économiques régionales des CFMS (i.e. agriculture et agroalimentaire, économie verte, etc.)

Maximisation des expertises des organismes de prestation

Les organismes de prestation de JCTDLO ont développé depuis vingt ans une expertise considérable dans la gestion de programmes de création d'emplois et de stages. Ces organismes ont une connaissance approfondie du marché de l'emploi sur leur territoire, une gamme de relations établies avec des employeurs dans les créneaux économiques où les services dans les deux langues officielles représentent un avantage concurrentiel, une connaissance des CLOSM et des réseaux communautaires locaux et provinciaux et une appréciation de la portée des investissements en emploi dans ce secteur, et un coût de livraison de programme avantageux et une infrastructure de reddition de comptes efficace.

Le renouvellement du programme et des investissements pourrait viser maximiser cette expertise en permettant aux OP de :

1. Livrer des volets de programme de création d'emploi et de stages destinés aux CLOSM dans les domaines de l'environnement et l'économie verte, du développement des communautés rurales, du développement international (francophonie) et des projets spéciaux d'envergure nationale nécessitant une capacité de services dans les deux langues officielles
2. Accroître la participation des employeurs du secteur privé pour nourrir l'offre de services dans les deux langues officielles